Rénovathon #1 Consultation numérique

Du 13 mars au 2 avril 2019



L'objectif de la consultation numérique

La consultation numérique du Rénovathon #1 est un outil de concertation en ligne proposé aux participants de l'atelier et aux autres professionnels intéressés pour compléter ou recueillir leurs avis sur l'élaboration du PREE.

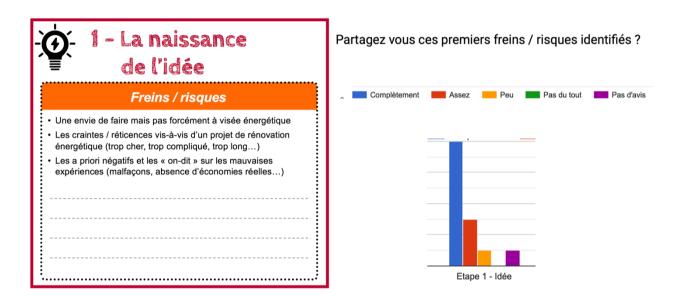
La consultation en ligne a permis à 26 professionnels de donner leur avis.

La rénovation énergétique des logements privés



12 internautes participants sur ce thème

LES FREINS À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



- Il faut partir du projet du public et non du dispositif : des travaux (liés, par exemple, à la lutte contre l'habitat indigne (sécurisation électricité, ...) doivent pouvoir être conseillés par le dispositif. Si on démultiplie les référents (un pour la performance énergétique, un pour la lutte contre l'habitat indigne...) le public s'y perd ce qui peut être un frein. Il faut que quelque soit le référent mobilisé par le public celui-ci lui apporte un premier renseignement (ce qui implique de connaître tous les autres acteurs/dispositifs, etc..), y compris sur un domaine hors champ de compétence, en relayant ensuite vers le bon référent (lien du référent 2 avec le ménage à faire par le référent 2 en question, et non dire au ménage de contacter X, Y ou Z car souvent trop chronophage et complexe pour le public). Ce champ de compétences plurielles est, notamment, assuré par le
- La difficulté à évaluer le gain réel (maîtrise de sa consommation encore peu intégrée dans les pratiques des ménages, malgré des compteurs "temps réels" pouvant aider à cette montée en compétences)
- Absence de connaissance sur les différentes techniques possibles. Absence de connaissance des aides financières à la rénovation
- Les personnes ne savent pas qu'elles consomment trop d'énergie et donc elles n'ont pas l'idée de rénover thermiquement leur logement.
- En fonction du territoire, les coûts de réhabilitation peuvent être trop importants Vais-je rester suffisamment longtemps ?
- Manque de connaissance sur ce qu'est le niveau « Normal » énergétique de son logement (niveau de consommation).
 - Manque de connaissance sur l'état de son logement (isolation, ventilation...).
 - Ménages très modestes ne se permettant pas de se lancer dans des travaux.
- Des a priori et des idées préconçues sur les travaux de rénovation à prioriser (Par exemple : le changement de fenêtres et huisseries est la priorité dans l'imaginaire de bon nombre de
- La communication actuelle est faite sur les économies d'énergie, ce qui ne marche pas. Communiquer sur l'amélioration du confort du ménage ou sur la valorisation d'un patrimoine est plus efficace pour que les ménages rentrent dans une démarche de travaux.

Q 2 - La conception du projet	Partagez vous ces premiers freins / risques identifiés ?
Freins / risques	Complètement Assez Peu Pas du tout Pas d'avis
Un manque de visibilité du service public	
Un manque d'accompagnement	
 Un décalage entre le projet et les besoins, attentes et contraintes du ménages 	
 Une certaine défiance envers les professionnels et/ou les prescripteurs 	
:	Etape 2 - Conception du projet

- Trop de portes d'entrées pour le public ce qui rend la rénovation énergétique illisible : ARTEE, plateforme de rénovation énergétique, TEPOS, EIE/ADEME, FAIRE, OPAH/PIG,etc...il faudrait un seul et unique référent pour le public , une seule communication à un seul niveau (national ou régional ou autre) et que ce référent s'appuie ensuite sur les autres dispositifs existants mais que ce soit ce seul référent pour le ménage tout au long du dossier.
- Pas de circuit "officiel" pour se faire accompagner en toute sérénité
- Parfois, absence de connaissance du bâtiment lors d'une rénovation.
- Manque de visibilité sur les subventions possibles sur le long terme.
 Complexité des dispositifs financiers et des démarches.
- Comment définir les priorités ?
 - Comment s'articule l'énergétique par rapport au fonctionnel ? Qui pilote le choix l'organisation avec les entreprises ?
- Multiplicité des dispositifs, des interlocuteurs, des communications "one shot à 1€ " ne permettant pas la rénovation globale.
 - Sollicitations multiples des professionnels polluant le discours d'intérêt général.
- Manque d'accompagnement indépendant / service public
- Manque de connaissance et de lien entre les services publics
- Absence d'une vision sur le long/moyen terme de l'entretient des futurs équipements et du bâtiment en utilisation (accès, maintenance, remplacement par anticipation, services, habitudes des occupants...)

3 - La prise de décision	Partagez vous ces premiers freins / risques identifiés ?
Freins / risques	_ Complètement Assez Peu Pas du tout Pas d'avis
La complexité des aides financières et de leur accès Un projet présentant un risque financier (réel ou ressenti) pour le ménage, et un temps de retour sur investissement long	
<u></u>	Etape 3 - Décision

- Absence de ressources pour le reste à charge et non éligibilité aux dispositifs existants. Non connaissance parfois de certains dispositifs (prêts Action Logement, Prêt Sacicap Les Prévoyant, Tiers Financement...).
- L'accompagnement des banques, souvent frileuses sur ces projets
- Le fait que les aides financières changent constamment ne favorise pas la prise de décision à long terme.
- Manque de certitude sur l'obtention des aides (refus possible pour les CEE par exemple)
 Manque de certitude sur le gain énergétique et financier
 Inquiétude quant à l'ampleur des travaux (gênes occasionnées...)
- Trouverais-je les artisans dans mes plages de dates ?
- Accompagnements insuffisants ou inexistants : maîtrise d'œuvre, suivi des travaux, relogement...
- Manque d'accompagnement indépendant / service public
- Absence d'une validation intermédiaire entre la conception du projet la réalisation des travaux
- Manque d'incitation financière de certaines collectivités et la complexité des aides cumulables et non cumulables
- Manque d'accompagnement des banques pour le montage de dossiers, notamment Ecoptz. Le particulier peut être également découragé par le refus de banques pour monter un Ecoptz. Les aides directes et indirectes sont peu lisibles pour les particuliers.
- Le manque d'accompagnement, de référent technique pour accompagner les ménages tout au long du projet. Contrainte budgétaire à court terme. Mauvaise intégration des besoins des occupants.

2	4 - La réalisation des travaux	Par	tage	ez vous	s ces	premi	ers freir	ns / risqu	ies id	dentifiés ?
	Freins / risques	. 1	Co	omplèteme	ent 📉	Assez	Peu	Pas o	lu tout	Pas d'avis
	Certaine défiance engendrée par les pratiques de démarchage d'acteurs indélicats, recherche d'un professionnel « de confiance »									
	L'ampleur/ la complexité des travaux des chantiers de rénovation globale performante en une seule fois									
						E	tape 4 - Ti	ravaux		
••	•••••••••••••••••••••••••••									

- La réalisation des travaux doit pouvoir être faite en plusieurs fois pour s'adapter au budget du ménage, à sa situation, à ses besoins/demandes fussent-ils pas forcément en totale adéquation avec l'optimisation énergétique recommandée (=répondre à la demande du ménage, le conseiller mais lui laisser son libre choix en le conseillant sur son choix même si ce n'est pas forcément le meilleur).
- Si rénovation lourde, cela nécessite parfois de quitter son logement pour faire les travaux.
- Les freins donnés relèvent plus des étapes 2 et 3. L'étape 4 serai plutôt lié au fait qu'après avoir pris la décision de faire des travaux de rénovation globale, le ménage fait marche arrière à cause d'une première mauvaise expérience (mauvais artisans, ...) ou d'une mauvaise surprise (découverte d'amiante, thermites,...)
- Comment articuler les travaux et faire le suivi qualité de manière générale ? Comme dans les autres domaines, comment connaître les bons artisans ?
- Le professionnel oriente sur les solutions techniques à mettre en œuvre qu'il connait et décalés de la réalité des travaux à mettre en œuvre.
- Les annonces publiques concernant les aides financières
- La lourdeur administrative et délai, parfois long, des dispositifs par rapport au souhait de réalisation du projet du propriétaire
- L'absence de coordinations des entreprises, l'absence de suivi de chantier proposé aux ménages, absence de groupement d'entreprises/d'artisans pouvant assurer une rénovation globale.

5 - Le suivi / les usages	Partagez vous ces premiers freins / risques identifiés ?
Freins / risques	Complètement Assez Peu Pas du tout Pas d'avis
La mise en place d'habitudes plus « gourmandes » en énergie et donc l'absence de réelles économies visibles La méconnaissance du fonctionnement des nouveaux	
équipements	
	Etape 5 - Suivi /usage
·	

- Dispositifs d'outils (autre que DPE sauf à revoir les méthodologies) qui permettent de mesurer l'impact énergétique réel selon les travaux effectués, et les mettre systématiquement en œuvre (contrôles à posteriori à 1 an, 5 ans après travaux...) pour vérifier si les travaux effectués sont efficients ou non en pratique.
- L'aide à la prise en main
- Certains font aussi l'impasse sur l'entretien de leur matériel d'où des parties de performance.
- Point n° 1 : je le comprends plus comme "péjoratif" (parce que l'énergie est moins chère, je me permets de me chauffer à 21 /22 °C).
 - La méconnaissance de l'effet rebond (je me chauffai à 13° C mais avec les travaux je peux me chauffer à 19° C avec la même quantité d'énergie).
 - L'absence d'outil de gestion (carnet de bord) permettant de comparer la situation initiale à celle finale.
- Existe-t-il un label qualité qui s'adosse sur les résultats ? Confort, coût, consommation, qualité de la réalisation
- Le suivi et les usages devraient être pris en compte dès le début du projet avec une sensibilisation aux Eco gestes et ensuite au fonctionnement des équipements mis en place.
- La protection des données
- Pas d'accompagnement post-travaux sur les économies réalisées
- Pas ou peu de visite post travaux, pas de suivi de consommation systématiques, pas de "mode d'emploi" des nouveaux équipements remis aux ménages, pas d'intégration dès la conception du projet de la maintenance des nouveaux systèmes

Pistes d'action opérationnelles :

Pour l'étape 1 - La naissance de l'idée

Une stratégie de communication lisible et qui donne envie : cibles ? principes ? ...

- Articuler l'ensemble des référents présents sur tous les territoires (Etat, Région, EPCI, ANAH...), les coordonner et définir une action commune.
- Une communication ciblée sur une porte d'entrée unique qui redirige ensuite le particulier vers le bon interlocuteur et / ou système d'aide à la rénovation.
- Définir et COMMUNIQUER RÉELLEMENT sur un parcours de la rénovation énergétique unique permettant d'accéder à une entité "d'avance des aides"
 Exemple : Vous souhaitez rénover votre logement, la région Nouvelle Aquitaine peut avancer la totalité des travaux (ARTEE = avance des aides + tiers financement). Pour en savoir plus, contacter conseiller FAIRE le plus proche de chez vous.
- Il faut que les sujets environnementaux passent régulièrement dans les médias mainstream.
 Agir sur les populations que l'on juge les plus réfractaires
- Continuité et lisibilité dans la communication et les dispositifs nationaux mais avec la possibilité de les décliner au niveau local Uniformisation des dispositifs mis en place. Stopper les actions lancées au coup par coup contre productives.
- Nommer un chef de file de la communication sur les territoires.
- Tout à fait d'accord
- Il y a déjà beaucoup de communication autour de la rénovation énergétique : Anah, changement avec le réseau faire.fr...
- Cibles : propriétaires occupants 30-60 ans, Bailleurs privés / Principes : simplicité du service, transparence, gratuité, neutralité

La mobilisation de tous les acteurs publics et privés : comment ? qui ?...

- Mise en place d'un référent unique qui s'appuie sur les compétences des autres acteurs mais en restant le référent unique pour le ménage. Faire le lien avec les ADIL qui connaissent les différents acteurs, et faire le choix entre les acteurs du référent.
- Faire un réseau ou les différents acteurs s'engagent sur des objectifs.
- Sous une marque unique "FAIRE en Nouvelle Aquitaine" englobant les EIE / CAUE / ADIL / ARTEE / ANAH / ...
- Travailler avec les banques sur le verdissement de leurs investissements.
 Autoriser les énergies renouvelables comme le solaire en secteur sauvegardé (en effet, leur installation est réversible)
 Articuler les actions des bureaux d'études avec les agences immobilières
- Ateliers, forums
- Avec CCI, CAPEB, FFB en créant des copils locaux gérés par la collectivité
- Via des ateliers...
- Collectivités territoriales et leurs groupements, dont services urbanisme et CCAS/CIAS, interprofessions bâtiments, CMA, organismes bancaires, agences immobilières, ordre des notaires, clubs d'entreprises, BF, CAUE, ADIL, ANAH...

Service public, un guichet unique : comment ? ...

- Un seul référent "le service public pour rénover son logement" (ou autre terminologie, peu importe mais que cela soit lisible pour le public) en France pour le public, à déployer sur l'ensemble des territoires (Région, Département, EPCI,...) sous la même bannière du "service public pour rénover son logement" (identification du référent sous ce seul nom vis à vis du public fusse-t-il in fine un EIE/ADIL/PLATEFORME/ANAH...) mais avec une meilleure lisibilité et une plus grande simplicité que FAIRE. Ce service public doit non seulement renseigner mais aussi monter les "dossiers administratifs d'aides », construire le budget du ménage, accompagner lors de la réalisation des travaux, etc... Il pourra déléguer à des échelons locaux (service public de proximité) mais toujours sous la même dénomination quel que soit l'acteur de terrain et avec le même traitement quel que soit le territoire.
- Renforcer la visibilité et les moyens humains et financiers
- Un guichet unique efficace, compétent et neutre vis à vis de l'ensemble des énergéticiens (aujourd'hui les conseillers EIE sont 100% elec ce qui n'est pas toujours pertinent >> savoir s'adapter au projet que l'on nous soumet !!)
- Conseil neutre, vision globale, écouter le propriétaire, il n'a souvent pas pour objectif l'excellence énergétique mais on peut écouter ses besoins d'usages et y raccrocher des améliorations pertinentes
 - Donner une visibilité de l'action publique sur les territoires Suivre les projets sur la durée

- Les Espaces info Énergie sont déjà répartis sur le territoire, ils pourraient devenir ce guichet unique d'entrée dans le réseau PREE pour ensuite rediriger les particuliers vers les bons interlocuteurs.
- Il est important qu'il n'y ait qu'une porte d'entrée par territoire avec un guichet unique.

L'"embarquement" de la performance énergétique dans les projets de travaux : comment ? ...

- A définir au cas par cas selon les situations sur le terrain sans en faire un dogme absolu (libre choix du nublic)
- 2 solutions : soit une RT rénovation qui à des exigences plus importantes de performance énergétique, soit des aides versées en fonction d'une performance atteinte (soit au global soit par élément)
- La carotte au bout du bâton... sur il n'y a pas le gain de 40%, l'avance des aides et le tiers financement" ne sont pas accessibles.
 - Cela est déjà le cas avec ARTEE mais cela ne concerne pas tout le monde et ce n'est pas très clair en termes de communication.
- Changement d'énergie éviter les fossiles (même le gaz) On pourrait rendre éligible aux aides plus de travaux associés à l'isolation : la réfection des placos, la peinture, l'électricité, comme cela des personnes qui voudraient refaire la déco referaient l'isolation pour aussi voire moins cher
- Valoriser expliquer dédiaboliser
- Dans la cohérence des projets (phasages et pertinence des travaux proposés) plutôt que de faire des "packages" de travaux
- Sensibilisation des particuliers et montée en compétences des professionnels, faciliter l'accès à l'information sur les aides financières /vulgariser ces informations

Le repérage des publics précaires énergétiques : comment ? aui ? ...

- Les communes, via le respect du RSD (règlement sanitaire départemental-contrôle des logements par le Maire) et/des pouvoirs de police du Maire + élargir les critères de décence (décret 2002) en y intégrant ceux inhérents à la performance énergétique (pour les logements loués) et en donnant compétences aux Mairies pour les contrôles (ou dispositifs spécifiques tels que CPDLHI en 47), car c'est l'échelon le plus proche, et c'est un service public qui assure la confiance auprès des ménages. Nécessité de financer ce dispositif.
- Services sociaux, entreprises de SAV, releveurs
- Les services sociaux (assistantes sociales, centres sociaux-culturel, CIAS, CCAS, associations d'aides aux précaires -Restau du cœur, secours populaire, secours catholique...) pourrait signaler les personnes qui viennent vers eux et qui sont en situation de précarité énergétique et les accompagner vers un projet de rénovation. Les Services de l'État, pourraient aussi envoyer un listing aux régions (listing chèque énergie)
- En Haute Saintonge, deux pistes actions ont été menées :
 - 1/ une action collective avec les travailleurs sociaux (sensibilisation aux économies d'énergie, explication de nos métiers de conseils...) permettant à tous de connaître les bons acteurs et relais.
 - 2/ les Ambassadeurs de l'énergie de la CDCHS : leur rôle est de faire du porte à porte dans les communes du territoire pour informer la population sur les bonnes pratiques et l'existence de l'EIE de la Maison de l'énergie de Jonzac (conseils neutres et gratuits).
- Faire des partenariats avec les acteurs du social : assistants sociaux, maisons de quartier, .
- Fluidifier l'échange de données (consommations, coordonnées propriétaires dans le cas des locataires...)
 - Constituer des réseaux formalisés avec les professionnels sociaux de terrain. Former les professionnels sociaux de terrain au repérage de la précarité énergétique.
- Aide des communes des associations
- La précarité énergétique n'étant pas la précarité financière, faire attention à la définition. La poste, CCAS, Mairies, fournisseurs d'énergies peuvent aider à détecter Via les acteurs de terrain, mairie, travailleurs sociaux, artisans...
- Les CCAS et CIAS peuvent être une porte d'entrée satisfaisante

Quelles autres pistes d'actions à cette étape ?

- Réunion d'information annuelle avec l'ensemble des acteurs du bâtiment = SE CONNAITRE pour mieux SF PARIFR
- Valoriser les réhabilitations réussies avec des indicateurs clairs et valorisables pour les propriétaires : faisabilité économique, gains de consommation et de confort, valorisation du

bien, un chantier sans accroc

- Multiplier les visites de sites, participatives, chantiers publics ouverts et formation de référents internes à la rénovation énergétique pour faire un premier guichet

Pour l'étape 2 - La conception du projet

Service public : un réseau unique de plateformes, sur le principe d'un guichet unique : structuration ? missions ? ...

- Un seul référent avec en appui d'autres acteurs mais toujours sous la même bannière pour le public. Mission complète : conseil+ montage dossiers d'aides/financiers, suivi travaux si souhait du ménage, contrôle post travaux (conformité et voir in fine si travaux efficients à long terme).
- Une entrée unique dans le système (EIE par exemple) qui accompagnerai le particulier vers le système d'aides financière et technique le plus adapter au projet et au besoin du ménage.
- Porte d'entrée : l'EIE pour définir le projet et orienter vers les bons interlocuteurs. Le rôle de tiers local de confiance à une très grande importance notamment auprès des publics précaires.
- Diagnostic : aller plus loin que le DPE.
- Guichet unique local qui prend en compte tous les dispositifs locaux et qui s'appuie sur l'humain.
- Trouver toutes les réponses au même endroit, une permanence
- Espace Info Energie existants
- Bien dissocier ou intégrer la mission avec/des EIE Bien mobiliser les professionnels du bâtiment et leurs fédérations Clarification entre opérateur PIG PRIS PTRE et EIE
- Antennes pour chaque territoire à l'échelle des intercommunalités /Missions particuliers : conseil téléphonique et délocalisé lors de permanences, sensibilisation via des conférences et réunions d'informations

L'évolution de l'offre privée et l'articulation avec le service public sur les audits et l'accompagnement des ménages : sur quoi ? par qui ? en lien avec qui ? ...

- L'offre privée doit toujours être sous l'égide du service public et coordonnée avec les autres outils à mobiliser par le référent du "service public pour rénover son logement".
- Pour les audits, l'offre peut être à deux niveau en fonction du niveau de ressource des ménages soit une aide proportionnelle aux revenus avec un cahier des charges très précis, soit un service publique gratuit pour les plus modeste et un recours a l'offre publique mais en payant et au
- Proposer une marque "FAIRE AVEC la Nouvelle Aquitaine" pour les BET qui réalisent des audits énergétiques. Cette convention serait l'occasion pour la Région de verser l'aide directement au BET (pas d'avance par le particulier).
- Des bureaux d'études pourraient mener ces études (aider à la réalisation d'études de réhabilitation avec pour base un diagnostic de qualité)
 Le service public pourrait centraliser ces études et avoir un avis sur le sérieux des propositions.
 - Pour cela ce service public devrait avoir la possibilité de faire des retours d'expériences statistiques pour vérifier es bonnes pratiques et les coûts
- Les audits doivent être réalisés par des professionnels neutres.
- Le guichet doit être un conseil sur les matériaux et sur les financements en lien avec des professionnels agréés
- Avec les plateformes de la rénovation énergétique
- L'importance d'avoir un seul intermédiaire et une bonne coordination entre les intervenants sur le projet de travaux du bénéficiaire
- Développement de prestations pour l'accompagnement intégré et VAD nécessité que le service public reste centralisateur des dossiers de rénovation énergétique pour assurer le suivi des logements effectivement rénovés

L'intégration des autres enjeux (sanitaires, caractère ancien ou patrimonial du bâti...) : lesquels ? comment ? ...

- La rénovation du logement doit être prise dans son aspect global et sous tous les angles (lutte contre l'aspect indigne, respect des règles d'urbanisme/patrimoniale, etc...).
- Intégrer la rénovation énergétique dans les documents de sauvegarde du patrimoine.
- Les questions sanitaires dépendent des services compétents pour le logement indécent et/ou insalubre. Pour le caractère ancien et patrimonial, la rénovation énergétique est possible mais pas au même coût donc une aide supplémentaire ou des programmes ciblés pourraient permettre des rénovations performantes répondant aux critères ABF.
- Les EIE sont portés par des structures très différentes qui regroupent toutes ces compétences. C'est une des forces de ce réseau.
- Un biais des plateformes et des BE est d'être centré sur l'articulation performance/coûts.
 Des gens habitent dedans répondre à des enjeux d'usage et esthétique (important, Stéphane Plazza est passé par là)
- Différences de bâti, comme la construction galet ou pierre
- Importance de respecter le bâti ancien (isolation à ne pas faire n'importe comment avec murs en pierres) Mettre en place des dispositifs incitatifs pour le respect du bâti ancien et la valorisation des matériaux respectueux de l'environnement

L'auto-rénovation : quel accompagnement ? quelle articulation avec les professionnels ? ...

- Des dispositifs existent déjà (exemple : compagnons bâtisseurs), il faut les valoriser et les étendre sur l'ensemble des territoires. Ils s'articulent d'eux-mêmes avec les professionnels et les autres référents.
- Uniquement pour des personnes a petits revenus avec un accompagnement techniques pour le montage de dossier ainsi qu'un partenariat avec des artisans locaux.
- FACILARéno avec un groupement spécialisé dans l'auto rénovation ?
- C'est un axe très important, il ne faut pas le négliger. Les professionnels pourraient ajuster leur offre notamment en n'engageant pas leur responsabilité (est-ce possible ?) et en accompagnent à l'heure
- Compagnonnage, Cluster pour la formation des particuliers, chantiers participatifs
- Conseiller pour réaliser les choix le plus adaptés
- Avec des services architecturaux et maîtres d'œuvres formés spécifiquement à cette thématique
- Outil à développer, inciter les artisans à proposer des prestations d'accompagnement dans ce sens
- Accompagnement déjà existant via les compagnons, mais soumis à plafonds de ressources

Autres pistes d'actions à cette étape

- Mettre en place des obligations de performance énergétique dans les locations par des bailleurs privés.
- Heu c'est déjà pas mal :-)

Pour l'étape 3 - La prise de décision

La garantie de la performance énergétique : comment ? quels leviers ? ...

- Audit thermique en amont gratuit par un "service public" (neutralité assurée) et systématique avant la réalisation des travaux à visée énergétique, contrôle post travaux à long terme.
- Obligation d'audit avant /après (offre publique et privée ?) avec un bonus financier à la clé si performance atteinte.
- Comment ? avec un AUDIT énergétique Quels leviers ?
 - incitation à réaliser un audit en cas de vente d'un bien immobilier : partenariat avec les agences immobilières, les notaires, ... (En remplacement du DPE... inutile car le plus souvent faux !)
 - mise en place d'un carnet de bord du logement.
- Une idée de dernière minute : la facture des obligés.
- EDF doit financer des CEE par exemple.
 - S'ils financent des travaux d'amélioration, ne peut-on pas avoir une facture du type
- Avant : 50€ coût de l'énergie
- Après : 50€ = 30€ coût de l'énergie + 30€ coût de la réhabilitation 10€ CEE
- Résultat : même facture.
- Il faudrait alors qu'EDF gère la réhabilitation
- Sinon on peut avoir une ingénierie financière avec plusieurs factures mais qui revient au même

- Audit systématique
- Plutôt que des critères d'éligibilité du matériel, pondérer des critères de confort, choix du matériau et de choix de l'artisan pour atteindre une note /20
- Privilégier les projets globaux sous réserve d'avoir de bonnes incitations financières
- Diagnostic avant et post travaux

Une meilleure complémentarité et visibilité des aides publiques : comment ? Lesquelles ? Pour qui ? ...

- Un seul référent qui recense l'ensemble des dispositifs et qui est la seule porte d'entrée du public
- Faire en sorte que les aides soient complémentaires et qu'elle n'aille pas à l'encontre de la performance énergétique globale du bâtiment (exemple : système coup de pouce ou lorsqu'on se contente de changer sa chaudière fioul, on a plus d'aide qu'en faisant un ensemble de travaux plus performant)
- Ce problème de visibilité/ complexité des aides est résolu par l'entité qui fait l'avance des aides et le tiers financement.
- Plus simple...
 - Vu que c'est un sujet d'intérêt général, pourquoi ne renverse-t-on pas les choses ? Les pouvoirs publics gèrent l'ensemble du dossier (les aides, les devis, les signatures) Le propriétaire gère le programme et l'enveloppe qu'il souhaite y consacrer.
- Centralisation de toutes les aides
- Pouvoir récupérer les aides sur un guichet unique type "médiateur des aides financières"
- Support d'information/communication unique réunissant toutes les aides directes et indirectes ainsi que les possibilités de les combiner

La mobilisation et l'évolution des outils financiers (caisse d'avance et tiers financement) : pour quoi ? comment ? quel montage ? qui ?

- Le référent unique doit gérer l'ensemble du dossier du ménage, y compris cet aspect-là, en s'appuyant sur d'autres acteurs si besoin mais en restant le seul référent pour le ménage.
- Caisse d'avance et tiers financement devrais être réservé aux personnes non éligibles pour un financement du système bancaire.
- cf. réponses précédentes
- Former les guichets uniques sur les outils financiers et fiscaux.
- Établir des niveaux par rapport au niveau de vie du foyer et de l'ampleur des travaux
- Pour les publics les plus modestes sans épargne Caisse d'avance avec montage administratif simple - Développer partenariat avec banques ou réseaux SASICAP (PROCIVIS)
- Mettre en place un simulateur pour calculer les aides existantes sur travaux de rénovation.
 Cela permettrait de donner des indications sur les aides auxquelles peuvent prétendre les particuliers.

La mobilisation du secteur bancaire pour des offres adaptées : comment ? quelle stratégie ? ...

- Il existe déjà des prêts (eco ptz, ptz, ...) à mobiliser mais l'octroi dépend de "scoring interne" à chaque banque dont la philosophie ne peut être philanthropique mais à visée économique. Mobilisation pour les ménages à faible budget ou à budget modeste d'autres outils tels que le prêt SACICAP PROCIVIS, etc..
- Offre du système bancaire avec condition de performance énergétique et mise en place de dossier plus simple pour l'éco PTZ.
- cf. ARTEE
- Banques : pas demander de justificatifs. Un achat à 100000€ si on demande 30000€ de plus, ne pas exiger de devis.
 - En effet, au stade de l'achat on a rarement accès à un diagnostic et à une étude qualifiée. Peut-être sinon que ça pourrait être produit par une plateforme de la rénovation.
 - Même si on a une dérive avec des personnes qui utilisent cet argent à autre chose, ça ne dissuade pas les autres qui voudraient.
- Contraindre la réalisation des Eco prêts par les banques sans condition de prêt.
- Agrément
- Réunions d'information à destination des organismes bancaires et communication ciblée à leur destination

Autres pistes d'actions à cette étape

- Dispositifs de tiers investisseurs
- Réunions d'information du même type pour les notaires (peut-être lors des diners mensuels de l'ordre national des notaires) et les agences immobilières (via le réseau FNAIM entre autres)

Pour l'étape 4 - La réalisation des travaux

La formation et la structuration des professionnels : sur quoi ? par qui ? Comment ? ...

- S'appuyer sur les fédérations (FFB, LCA FFB, CAPEB) et rendre certaines formations obligatoires pour les pro.
- Formation par système actuel et structuration en groupement d'artisan.
- FACILARéno !
- Avoir une culture commune Culture de la qualité Partir d'un diagnostic riche
 - Prendre en compte les attentes du client. La performance ne fait pas tout, un chantier propre et fini est important
- S'appuyer sur les fédérations de professionnels et les filières d'apprentissage.
- Sur tout par tous les acteurs réaliser une formation spécifique diplômante
- Développer le groupement des artisans, décliner la formation selon les besoins locaux (Si le RGE est bien ancré pas besoin de développer la formation)
- Faciliter l'accès aux formations RGE (dates, lieux formation) en les répertoriant sur une plateforme unique

La garantie de la qualité des travaux : comment ? BBC compatible ? ...

- Evaluer, par des contrôles aléatoires in fine, les travaux réalisés par les professionnels, assujettir le renouvellement de labels octroyés (qualibat,...) à des vérifications en amont (présence impromptue de contrôleurs lors de la réalisation des chantiers,...).
- Si groupement d'artisan, le travail conjoint et en équipe peut-être une garantie de travaux BBC compatible.
- Réelles sanctions pour les entreprises qui ne font pas le job dans les règles de l'art (ex. radiation du label + obligation de remboursement).
- N'oublions pas que c'est ce que nous visons. La baisse du CO2 est un objectif de l'action. SI on fait 50000€ de travaux et que la baisse est de 10% on s'est peut-être trompés... Ne pensons pas que la non atteinte des performances est toujours la faute des habitants. S'ils veulent se chauffer à 21° c'est l'hypothèse de calcul que nous devons avoir, tant mieux si on arrive à les sensibiliser à mieux
- Labellisation spécifique pour l'ancien adaptée.
- A voir
- Choix d'indicateurs de suivis qualitatifs pour les équipements installés BBC pas compatible avec bâti ancien, développer un réseau pour accompagner les PO victimes de malfacons
- VAD, système de contrôle

Des innovations techniques ou organisationnelles pour faciliter la massification et la performance énergétique : lesquelles ? procédés industrialisés ? ...

- Organisation de rénovations groupées sur des lotissements et des copropriétés
- La structuration de groupements d'entreprise grâce à FACILAréno pourrait permettre de réaliser des groupements d'achat de matériaux, de formation...
- Innovation Vs? Low tech
 - Faire monter les métiers de coordination de la réhabilitation : MOE : diag, conception, montage financier, coordination, assurance, suivi ?
 - Des MOE de la réhab pourraient avoir un pool d'entreprise et "industrialiser" la démarche. Il faut pouvoir financer cette intelligence...
- Appels à projet particuliers. Groupement de rénovation.
- Faciliter le recours aux groupements d'artisans
- Thermographies pour visualiser les évolutions des performances énergétiques des bâtiments d'année en année

L'auto-rénovation : quel accompagnement au moment des travaux ? quelle articulation avec les professionnels ? ...

- Cf réponse avec les compagnons bâtisseurs.
- Mini formation du particulier et articulation avec les artisans par un conseiller technique.
- FACILARéno groupement spécialisé dans l'accompagnement.
- Payer à l'heure ?
- Démarche individuelle
- Suivi et contrôle par un organisme spécifique
- Importance d'avoir un opérateur spécifique auto réhabilitation connu des professionnels
- Accompagnement à travers conseil technique et suivi travaux fiches-types auto rénovation

Autres pistes d'actions à cette étape ?

- Une formation des artisans sur la rénovation globale (MOOC par exemple) pour qu'ils aient une idée des contraintes des autres corps de métier pour l'atteinte de la performance énergétique.
- Innovation organisationnelle pour faciliter le suivi des travaux : le particulier peut payer une partie de la prestation VAD lors du 1er diagnostic qui pourra lui être reversée sous réserves que la 2ème VAD post-travaux soit réalisée.

Pour l'étape 5 - Le suivi / les usages

La sobriété des usages : comment ? sur quoi ? cibles ? quel accompagnement ? sensibilisation ? ...

- S'appuyer sur les EIE, prévoir leur visite à domicile chez les ménages (non possible à ce jour) pour expliquer les outils et faire de la pédagogie.
- Mise en place d'apprentissage sur l'utilisation et l'entretien des nouveaux équipement (par les artisans ? des conseiller en énergies ?)
- Comment : visite des Ambassadeurs de l'énergie, les travailleurs sociaux... Sur quoi : l'utilisation du logement et de ces équipements.
 - Quel accompagnement : une visite après travaux (avec remise d'un carnet de bonnes pratiques) puis un an après.
- Vérifier les usages électriques, énergétiques et d'eau
 Regarder si les consommations sont supérieures aux moyennes.
 Quelles causes : conception, réalisation, installation, maintenance, usage
- Guide des usages personnalisé et visite du guichet unique sur le fonctionnement des équipements.
- Défi Famille a énergie positive national
- Actions sensibilisation des écogestes et bonnes pratiques pour réduire les consommations d'énergie (écoles, entreprises, ...) / campagne de sensibilisation

L'accès des ménages aux données de consommation énergétique : outils ? cibles ? ...

- Via les compteurs intelligents (Linky, gazpar...) si ceux-ci le permettent ou les développer en ce sens et s'appuyer sur la compétence des EIE en la matière.
- Avoir des compteurs avec des donnée facilement accessibles sans nécessité de connexion internet
- Carnet de bord
- Utiliser les smartphones (quid des séniors ?) fonctionner par alertes dans les deux sens : félicitations vous êtes écolo, attention, vous étranglez un panda
- Suivi des consommations pendant 3 ans.
- Kits de mesures
- Distributeurs d'énergie et préconisations automatiques sur la facture
- Outils à mettre en place post-travaux
- Bâtiments intelligents connectés et suivi de l'évolution de la consommation énergétique en temps réel

Le carnet numérique du logement : quelles fonctions ? quelle utilisation ? ...

- Non mis en place à ce jour (application différée-ELAN). Le prévoir systématiquement, y compris et surtout lors de la mise en location, avec des sanctions lourdes en cas d'absence. Il devra englober l'ensemble des aspects du logement (diagnostics, état du bâti, respect du RSD + du décret décence, performance énergétique minimale du logement à respecter...). Le but devra être d'informer de façon simple et claire l'occupant sur l'état du logement à tout point de vue.

- Avoir une connaissance de la structure et des équipements du logement et pouvoir le passer aux futurs propriétaires ainsi que le mode d'emploi des équipements.
- Quelles fonctions : suivi du logement, des problèmes et des améliorations, des dépenses de fonctionnement,
 - Quelles utilisations : Suivi annuel avec une partie déclarative (nouveaux objets, panne et remplacement, travaux réalisés,) et une partie de "relevé conso" mensuel si possible (adapté selon les énergies utilisées dans le logement).
 - Format : numérique ou papier (pour les personnes déconnectées). Pour la version papier, des feuillets seraient téléchargeables et imprimables à la demande et en fonction du logement.
- Fiabiliser la donnée du bâtiment de manière dynamique
- Oui
- Pour les collectivités uniquement

Autres pistes d'actions à cette étape ?

 Des formations écogestes car l'usage est souvent source de mauvaise performance énergétique

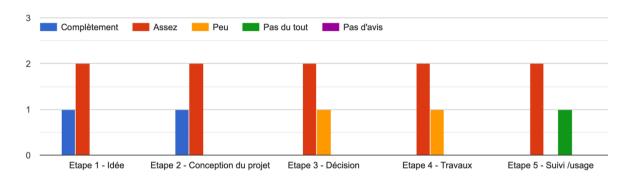
La rénovation énergétique des copropriétés



3 internautes participants sur ce thème

Des freins / risques partagés sur les étapes 1 et 2, un peu moins que les étapes 3, 4 et 5

Partagez vous ces premiers freins / risques identifiés ?



Freins pré-identifiés Freins complémentaires - La naissance de l'idée Freins / risques · Des syndics peu sensibles à l'enjeu énergétique • La complexité du jeu d'acteurs : syndics, syndicats, locataires... Méconnaissance des différents dispositifs en Les craintes / réticences vis-à-vis d'un projet de rénovation énergétique (trop cher, trop compliqué, trop long...) faveur des copropriétés Le financement des travaux peut correspondre à un • Un manque de visibilité du service public et d'accès spécifique coût vécu comme un risque pour les copropriétés Manque d'information et de partenariat entre les syndics, les particuliers, les conseillers EIE et Un manque d'accompagnement adapté Un décalage entre le projet et les besoins, attentes et contraintes du ménages autres. Invitation à prévoir en réunion de syndic pour exposer le projet, plus de poids que par un particulier ou un pro pas toujours objectif...

Freins / risques • La complexité des aides financières et de leur accès • La complexité du montage financier • Les modalités de prise de décision	 Difficulté de passage par les votes de l'AG retarde énormément les projets Les dispositifs peuvent être complexe et doi lisibilité difficile entre ce qui relève de parties privatives et des parties communes.
4 - La réalisation des travaux Freins / risques Des chantiers contraints (parties communes, parties privatives) L'ampleur/ la complexité des travaux des chantiers	Pas de complément
5 - Le suivi / les usages Freins / risques • La mise en place d'habitudes plus « gourmandes » en énergie et donc l'absence de réelles économies visibles • La méconnaissance du fonctionnement des nouveaux équipements	- Importance d'avoir une AMO

Pistes d'action opérationnelles :

Pour l'étape 1 - La naissance de l'idée Une stratégie de communication spécifique : cibles ? principes ? ...

- Public difficile : occupants/bailleurs Quels retours peuvent-ils objectivement avoir ? Sensibiliser les syndics à ces thématiques qu'ils s'approprient le sujet
- Prendre en exemple une petite opération déjà réalisée et la présenter de l'idée jusqu'à l'opérationnel.
- Auprès des syndicats et conseils de copros

La mobilisation de tous les acteurs publics et privés : comment ? qui ? ...

- Les pouvoirs publics pourraient avoir ce rôle de sensibilisation auprès des syndics avec un événement qui les rassemble, peut-être avec un intervenant inspirant Pablo Servigne, Nicolas Hulot, Isabelle Autissier, ...
- Idem réponse que le logement individuel (Eva Tremblé)
- En les sensibilisant à l'enjeu copros

Service public, un guichet unique : quelles spécificités pour l'accès à ce public ? comment ? ...

- Toucher le syndic et répondre aux questions des propriétaires
- Idem réponse que le logement individuel (Eva Tremblé)
- Un espace info énergie spécifique aux copropriétés

La lutte contre la précarité énergétique : locataires, propriétaires bailleurs, propriétaires occupants...

- Récolter les foyers à difficulté des copro -> opportunité pour des CEE précarité ?
- Prendre en compte les charges de copro qui sont impayées et peuvent devenir un indicateur des difficultés que peuvent rencontrer les propriétaires à payer leur facture d'énergie...
- Détection via les fournisseurs d'énergie

Pour l'étape 2 - La conception du projet

Service public : un réseau unique de plateformes, sur le principe d'un guichet unique : missions ? accompagnement spécifique ? ...

- Quelles problématiques groupées peut-on traiter par les travaux ?
- Etudier la faisabilité et accompagner le plus en amont possible pour éviter qu'un projet de rénovation n'aille pas jusqu'au bout

L'évolution de l'offre privée pour une meilleure adéquation avec la demande : sur quoi ? par qui ? pour qui ? ...

- Idem réponse que le logement individuel (Eva Tremblé)
- Labellisation d'un conseil spécifique aux copros

L'intégration des autres enjeux (sanitaires, caractère ancien ou patrimonial du bâti...) : lesquels ? comment ? ...

- Valorisation du bien, sécurité électrique, ...
- Idem réponse que le logement individuel (Eva Tremblé)
- Sensibilisation des syndics par la collectivité

La rénovation "individuelle" : quel accompagnement ? quelle articulation avec le projet global ? ...

- Carnet numérique ? Que le syndic puisse préconiser des travaux compatibles avec l'ensemble, exemple menuiseries
- Idem réponse que le logement individuel (Eva Tremblé)
- A voir avec Espace Info Energie mais sensibilisation à la problématique commune en amont

Quelles autres pistes d'actions à cette étape ?

- Ouvrir les assemblées aux locataires volontaires

Pour l'étape 3 - La prise de décision

Une meilleure adéquation et complémentarité des aides publiques : comment ? lesquelles ? pour qui ? ...

- Sur le sujet des copropriétés, les possibilités de blocage sont nombreuses.
- Idem réponse que le logement individuel (Eva Tremblé)

Le montage de l'opération et sa sécurisation dans le temps : parties communes/ parties privatives, plan de financement, BBC ...

- Il faut une articulation maîtrise d'œuvre

Pour l'étape 4 - La réalisation des travaux

Une meilleure adéquation de l'offre des professionnels : sur quoi ? par qui ? pour qui ? ...

- Travailler sur des groupements ou une articulation par une maîtrise d'œuvre spécifiée en rénovation
- Idem réponse que le logement individuel (Eva Tremblé)
- Labellisation spécialiste copros, mutualisation des offres bureaux d'études et artisans

La garantie de la qualité des travaux et de la performance : comment ? quels leviers ? ...

- Il est important que la facture énergétique soit réellement impactée. Consommations en baisse et non explosion de la maintenance des systèmes. Le low tech ?

Des innovations techniques ou organisationnelles : lesquelles ? procédés industrialisés ? ...

- Gérer l'organisation de chantier au jour le jour.
- Penser au réemploi pour fiabiliser les coûts de la réhabilitation

Quelles autres pistes d'actions à cette étape ?

- Communiquer largement avant avec les habitants, et avoir un interlocuteur pendant. Ils seront largement impactés et leur image des travaux peut dépendre de l'écoute qu'on leur portera

Pour l'étape 5 - Le suivi / les usages

La sobriété des usages : comment ? sur quoi ? cibles ? quel accompagnement ? sensibilisation ? ...

- Établir un consensus sur les températures des espaces communs avec les impacts sur les coûts
- Idem réponse que le logement individuel (Eva Tremblé)

L'accès des ménages aux données de consommation énergétique : outils ? cibles ? ...

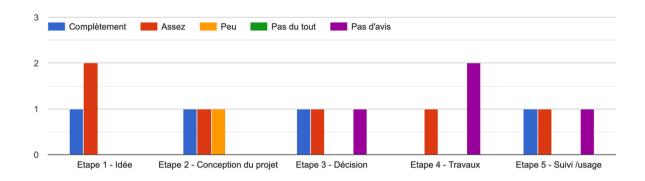
 Oui avec alertes sur smartphones... Cela ne se substitue pas à un relai (syndic ?) qui devra gérer précisément ces données

La rénovation énergétique du logement social



3 internautes participants sur ce thème

Partagez vous ces premiers freins / risques identifiés ?



Freins pré-identifiés Freins complémentaires 1 - La stratégie / la programmation Freins pour s'engager Les craintes / réticences vis-à-vis d'un projet de rénovation On ne mesure (on n'argumente pas assez donc) pas énergétique (trop cher, trop compliqué, trop long...) bien l'intérêt des investissements énergétiques · Une connaissance insuffisante des caractéristiques du parc ? dans une rénovation ou dans une construction · Des obstacles réglementaires et administratifs à la massification de la rénovation énergétiques ? neuve pour la collectivité, pour les habitants et La présence d'autres priorités ? donc pour le territoire. 2 - Conception du projet et prise de décision Freins / risques • Un décalage entre le projet énergétique et les besoins, attentes et contraintes du bailleur / des locataires ? Rejet des habitants On manque parfois, en Habitat Jeunes notamment, Les divergences avec certains acteurs locaux ? d'exemple "pilote" ayant fait l'objet d'un · Des compétences en interne insuffisantes ? protocole d'évaluation dans les différents Des obstacles techniques à lever (type de bâti, ...) ? domaines touchant à la réduction des dépenses d'énergies.

	Freins / risques		
char	 Des « mauvaises surprises » pendant le déroulement du chantier (dans la réalisation elle-même, ou dans les nuisances associées) ? 		

Appels d'offres non fructueux si solutions "écologiques" non conventionnelles



4 - Les résultats et les usages

Freins / risques

- La mise en place d'habitudes plus « gourmandes » en énergie de la part des locataires
- La méconnaissance du fonctionnement et de la maintenance des nouveaux équipements

- Mise en service des équipements techniques
- Suivi sur un an ou deux
- Surcoût de la maintenance des équipements finalement payés par les locataires....
- Les retours d'expériences en termes de RHaJ dite écologiques (HQE, BBC, ...) démontrent des écarts entre les projections et la réalité en termes de coûts. Par ailleurs, les usages spécifiques des jeunes en RHaJ, ne sont pas assez pris en compte et méritent une approche spécifique pour que l'approche écologique dépasse la seule question du bâti et intègre les fonctionnements d'une vie collective au sein de ce type d'habitat collectif partagé.

Pistes de solutions et d'actions concrètes Etape 1 (stratégie/programmation) :

- Avoir une stratégie de densification en lien avec l'offre de services souhaités dans la zone.
- Travailler les déplacements et les déplacements doux
- Travailler les espaces naturels
- Communication spécifique aux bailleurs "faites des travaux avec votre locataire"
- L'accord-cadre (AC) 2017-2019 signé entre l'Etat, l'Union Sociale pour l'Habitat, la Caisse des Dépôts et Consignations, Action Logement, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et l'UNHAJ vise justement à soutenir les transitions de l'offre Habitat Jeunes. C'est un levier pour mettre les différents acteurs autour de la table et de mettre les acteurs en synergie sur cette question.

Etape 2 (conception du projet et prise de décision) :

- Prendre en compte les habitants : le fait d'ouvrir un peu les fenêtres, d'avoir des solutions pour avoir de l'intimité mais également des apports solaires, les 19° sont irréalistes,
- Par ailleurs les sensibiliser aux économies d'énergie, même celles d'électricité et de leurs équipements informatiques, ...
- Consultation de l'ADIL, du CAUE et EIE groupée bailleur/locataire
- Toujours dans le cadre de cet accord-cadre, un outil d'évaluation des performances énergétiques a été créé entre l'UNHAJ et l'ADEME. Nous pourrions engager un vaste plan d'évaluation de l'ensemble des anciennes RHaJ en Nouvelle-Aquitaine.

Etape 3 (réalisation des travaux) :

- Travailler le lien entre MOA, Entreprises et habitants
- Le BIM et le LEAN peuvent permettre d'avoir une démarche qualité
- Apprendre des précédentes réhabilitations : sur quoi s'appuyer, quoi améliorer
- Envisager le Low-tech
- Sensibilisation technique thermique du bâtiment et montages financiers auprès des opérateurs

Etape 4 (résultats/usage) :

- Vérifier l'évolution réelle des consommations et des charges
- Ne pas partir du postulat que les dérives de consommations viennent exclusivement des habitants
- Recours à des artisans RGE obligatoire pour les aides de l'ANAH
- Avec les acteurs Habitat Jeunes, nous pourrions aussi lancer une grande opération de sensibilisation sur ces questions, en créant des projets socio-éducatifs partagés dans différents points du territoire régional, permettant une grande contribution des jeunes sur ces questions-là.

Enjeux et propositions spécifiques pour la rénovation énergétique du logement social en maisons individuelles

- Grouper les réhabilitations
- Etudier quand la réhabilitation complète est judicieuse
- Locataires : en leur laissant la possibilité de contribuer dans le planning de travaux ainsi que l'obtention d'une performance avec un DPE après travaux

<u>Enjeux et propositions spécifiques pour la rénovation</u> énergétique des copropriétés mixtes

- Faire le lien entre types d'habitants (social ou non), impliquer toutes les parties
- Une enquête de ressources annuelle systématisée pour connaître la capacité en termes de travaux

La rénovation énergétique des bâtiments publics et tertiaires privés

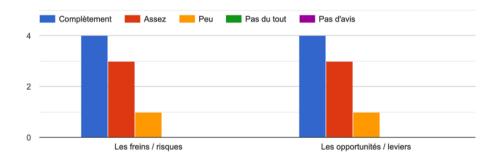


8 internautes participants sur ce thème

Etape 1 (naissance de l'idée) :

Freins / risques
Les craintes / réticences vis-à-vis d'un projet de rénovation énergétique (trop cher, trop compliqué, trop long)
Les a priori négatifs et les « on-dit » sur les mauvaises expériences (malfaçons, absence d'économies réelles)
Opportunités / Leviers
•
Opportunités / Leviers • « Profiter » des obligations réglementaires d'audit énergétique • Se « greffer » sur l'engagement de travaux « autres »
« Profiter » des obligations réglementaires d'audit énergétique
« Profiter » des obligations réglementaires d'audit énergétique Se « greffer » sur l'engagement de travaux « autres »
 « Profiter » des obligations réglementaires d'audit énergétique Se « greffer » sur l'engagement de travaux « autres » Mettre en place des actions de communication nouvelles
 « Profiter » des obligations réglementaires d'audit énergétique Se « greffer » sur l'engagement de travaux « autres » Mettre en place des actions de communication nouvelles
 « Profiter » des obligations réglementaires d'audit énergétique Se « greffer » sur l'engagement de travaux « autres » Mettre en place des actions de communication nouvelles

Partagez vous ces premiers éléments identifiés ?



Freins complémentaires

- Absence d'audit précis sur l'effet des travaux (usages, gains d'énergie ...)
- La méconnaissance des aides et un accompagnement peu présent, notamment sur le tertiaire privé. Certains privés paient l'énergie très peu cher car négocié par le groupe.
- Aucune implication des usagers dans la maîtrise des consos
- Le manque de compétence de certaines équipes de maîtrise d'œuvre (architecte et bureaux d'étude) : il existe encore des équipes ne proposant pas d'isoler lors de travaux d'embellissement/mises aux normes, voire qui proposent de petites extensions sans isolation !!

C'est à mon sens un frein bien présent dès cette étape (mais qu'on retrouvera ensuite) car des projets de rénovation sont "ratés" à cette étape, faute de conseils suffisants des équipes de MOE.

- Pas de visibilité sur les systèmes d'aides financières au tertiaire

Leviers /opportunités complémentaires

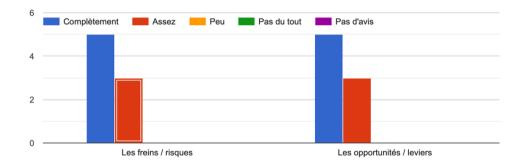
- Programme type TEPCV ou CEE-TEPCV, souhait d'être exemplaire (haute performance énergétique, matériaux bio-sourcés)
- Encourager une réflexion sur la planification des travaux sur le patrimoine public dans le temps
- Le prix de l'énergie
- Impliquer les usagers
- Une prise de conscience de l'enjeu de rénovation énergétique / la volonté ou la nécessité de baisser les coûts liés aux factures d'énergie
- Obligation de résultat énergétique performant lors de rénovation inscrit dans la loi

- Poursuivre les accompagnements techniques (notamment sur les territoire ruraux, type PNR), reprogrammer des aides financières facilement mobilisables et avec un taux important (50 à 80% de financement), bonus pour des projets exemplaires ou utilisant des matériaux biosourcés
- Réalisation d'études préalables allant bien au-delà des obligations réglementaires, projetant les effets de travaux : retour sur investissements, scénarios de rénovation, composition de tranches fonctionnelles supportables financièrement etc.
- Il faut une communication spécifiquement sur la rénovation des bâtiments tertiaires privés et un accompagnement comme dans un guichet unique. Pour le public il faut la généralisation des CEP. Les petites communes n'ont pas forcément la vision globale d'une rénovation énergétique et font des travaux au coup par coup. Communiquer sur l'action que met en place la Caisse des dépôts en faisant des prêts aux communes en fonction des économies générées par les travaux (dispositif d'intracting)
- Formation à l'usage de son poste, du bâtiment et écoresponsabilité
- Une ingénierie dédiée capable de convaincre les élus des intérêts et moyens de la rénovation Poursuivre et amplifier le partage d'expérience entre élus

Etape 2 (conception du projet):

Freins / risques	Opportunités / Leviers
Des informations contradictoires ou erronées	Garantir l'accès facile à un conseil concret, fiable et lisible
 Un décalage entre le projet et les besoins, attentes et contraintes de la collectivité / de l'entreprise 	Favoriser l'implication dans le projet par une montée en compétences
La défiance vis-à-vis des prescripteurs	Définir un projet qui répond aux besoins spécifiques de la collectivité / de l'entreprise

Partagez vous ces premiers éléments identifiés ?



Freins complémentaires

- Multiplication des interlocuteurs pour un seul projet
- A nouveau, la question des compétences d'une trop grande partie des équipes de maîtrise d'œuvre et de leur incapacité à présenter le projet en coût global, dès cette phase de conception, pour aider la prise de décision des élus (ou entreprises) L'insuffisance des aides disponibles, qui bien identifiées à ce stade peuvent permettre de donner de la souplesse sur le budget disponible

Leviers /opportunités complémentaires

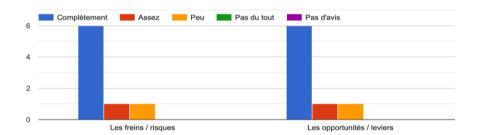
- L'éco-conditionnalité des aides : les maîtres d'ouvrage sont plus enclins à augmenter les exigences ou la performance de leur projet, car ils souhaitent obtenir l'aide en question.
- Accès à un conseil NEUTRE, qui n'a pas d'autre intérêt que le résultat énergétique par rapport au projet et besoin du maitre d'ouvrage

- Accompagnement via des chargé(e)s de mission des collectivités mutualisé(e)s ou internes Programmes spécifiques : TEPCV, ISOLE TOIT, mais pas tout seul ou DOREMI...
- Guichet unique pour les entreprises et CEP pour les communes
- Choix de référents technique en interne par service et création du copil usage du bâtiment
- Créer un dispositif d'aide régional, pérenne (et pas sous forme d'appel à projet, ou alors annuel avec plusieurs dates de dépôt annoncées, et reconductible), moins exigeant que bâtiment du futur, MAIS DOTE DE CRITÈRES DE PERFORMANCE (ex : - 40% + utilisation d'éco matériaux)

Etape 3 (prise de décision):

Freins / risques	Opportunités / Leviers
Un projet présentant un risque financier (réel ou ressenti) pour la collectivité / l'entreprise , et un temps de retour sur investissement long	 Sécuriser la décision financière (dimensionnement du projet, mobilisation des aides) pour être cohérent avec le budget disponible de la collectivité / de l'entreprise
 Un projet qui ne présente pas suffisamment d'intérêt pour la collectivité / l'entreprise, d'après ses propres critères 	 Garantir le rapport coût avantage de la rénovation, mais pas seulement du point de vue des économies d'énergie
Le manque de confiance dans la compétence des artisans	 Assurer un rôle de tiers de confiance dans les choix techniques définis en phase de conception du projet

Partagez vous ces premiers éléments identifiés ?



Freins complémentaires

- Projets souvent non prioritaires car non visibles (cas de la rénovation par l'intérieur) ou pour d'autres raisons
- Le mécanisme des marchés publics allant au moins disant, ni obligeant recours au RGE

Leviers /opportunités complémentaires

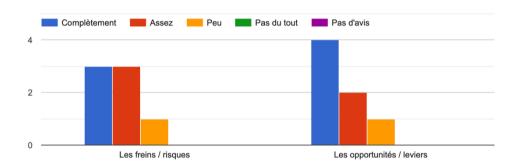
- Exemplarité de la collectivité et des entreprises
- Présenter le projet en interne
- Mettre en avant la notion de confort immédiat post travaux dans le bâtiment

- Engagement politique type TEPOS, PCAET... la prise de décision peut être favoriser si le projet s'inscrit dans une démarche globale
- Copil de suivi des bâtiment (copil écoresponsabilité interne) obligatoire

Etape 4 (réalisation des travaux) :

Freins / risques	Opportunités / Leviers
Des « mauvaises surprises » pendant le déroulement du chantier (dans la réalisation elle-même, ou dans les nuisances associées)	 Renforcer la formation des artisans à la mise en œuvre des rénovations énergétiques Intégrer une obligation de contrôle et de suivi des résultats (pour garantir l'atteinte des performances)

Partagez vous ces premiers éléments identifiés ?



Freins complémentaires

- Des retards (pouvant parfois faire perdre la subvention, risque sur le budget)

Leviers /opportunités complémentaires

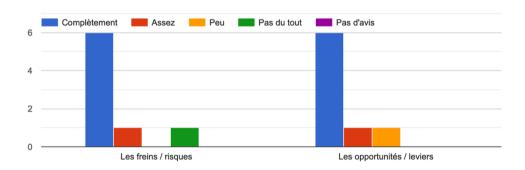
- L'usage étant responsable d'une partie substantielle des dérives énergétiques, associer les usagers des bâtiments au projet.
- Intégrer les personnes qui vont vivre dans le bâtiment (ex : pour les écoles, intégrer les enseignants et le personnel de ménage) en expliquant l'objet de la rénovation et les changements sur le bâti et le fonctionnement.

- Accompagner les travaux d'actions de sensibilisation / formation des usagers aux économies d'énergie
- Avoir un accompagnement et un suivi pour garantir le bon déroulement des travaux et avoir les résultats attendus en termes de gain énergétique. Le suivi doit être fait par une personne neutre (service public ou Bureau d'étude indépendant)
- Suivi de consommation post travaux pour s'assurer que les nouveaux équipements sont bien utilisés et éviter l'effet rebond

Etape 5 (suivi/usage):

Freins / risques	Opportunités / Leviers
La mise en place d'habitudes plus « gourmandes » en énergie de la part des usagers	Le maintien d'une action de conseil et d'accompagnement sur une certaine période après travaux
 La méconnaissance du fonctionnement et de la maintenance des nouveaux équipements 	L'appui sur des outils de monitoring pour prolonger la sensibilisation

Partagez vous ces premiers éléments identifiés ?



Freins complémentaires

- Un changement d'habitude des utilisateurs parfois difficiles à mettre en œuvre
- Problèmes dans la maintenance des équipements du fait d'artisans non formés aux nouveaux appareils

Leviers /opportunités complémentaires

- Des actions de communication et de sensibilisation

- Partage d'expérience et témoigner de son projet aux autres : prise en main et confiance en son projet
- Le concours Cube 2020 est un bon exemple à suivre préalablement à la rénovation ainsi qu'après en intervenant sur l'usage et sur les réglages. Une sensibilisation et un accompagnement des utilisateurs sur les bonnes pratiques ainsi qu'un pilotage des consommations pour identifier les dysfonctionnements permettent des gains significatifs sans investissement lourd.
- Suivi des consommations pendant 3 ans. Faire un guide d'usage du bâtiment rénovés en fonction des personnes qui l'utilisent
- Imposer le suivi énergétique post travaux, pour suivre les performances réellement atteintes, et contribuer à inculquer cette culture du suivi dans les entreprises et les collectivités